Nouvelles règles du mouvement
NON AUX AFFECTATIONS FORCÉES !

LE MINISTRE RESTE SOURD A L'INTERPELLATION INTERSYNDICALE DU 6 FEVRIER
EN ISERE LES ORGANISATIONS SYNDICALES ONT REFUSÉ DE VOTER AU CTSD DU 15 FEVRIER

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES !

NOUS APPELONS LES COLLEGUES A SIGNER LA PETITON ET A SE RASSEMBLER MERCREDI 13 MARS

DEVANT L'AMPHI WEIL à l'UG 1 à partir de 13h30

NOUS AVONS DEMANDÉ AUDIENCE à la DASEN le mercredi 20 mars

Nous serons porteurs des premières pétitions

Pétition intersyndicale

Nous soussignés demandons :

- le maintien de l'AGS comme élément essentiel du barème pour tous les postes,
- le maintien de la seconde phase du mouvement,
- le maintien de l'affectation sur des postes précis et non sur des zones, Le respect du caractère non obligatoire des vœux géographiques,
- l'affectation à titre provisoire des enseignants actuellement sans poste qui n'obtiendraient aucun poste précisément demandé au mouvement,
- la suppression des postes profilés au profit de postes à exigences particulières,
- l'examen des notes de service départementales du mouvement en CAPD,

Nom Prénom	École	Fonction	Signature